



HAL
open science

Une découverte rare : le sarcophage d'un chien de chasse à Plouarzel (Finistère)

Jean-Yves Eveillard

► To cite this version:

Jean-Yves Eveillard. Une découverte rare : le sarcophage d'un chien de chasse à Plouarzel (Finistère). *Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 2012, 5, pp.49-65. 10.3406/aremo.2012.894 . hal-03810093

HAL Id: hal-03810093

<https://hal.univ-brest.fr/hal-03810093v1>

Submitted on 20 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une découverte rare : le sarcophage d'un chien de chasse à Plouarzel (Finistère)

Jean-Yves Eveillard

Citer ce document / Cite this document :

Eveillard Jean-Yves. Une découverte rare : le sarcophage d'un chien de chasse à Plouarzel (Finistère). In: Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine, n°5, 2012. pp. 49-65;

doi : <https://doi.org/10.3406/aremo.2012.894>

https://www.persee.fr/doc/aremo_1955-6713_2012_num_5_1_894

Fichier pdf généré le 12/07/2022

Jean-Yves ÉVEILLARD*

Une découverte rare : le sarcophage d'un chien de chasse à Plouarzel (Finistère)

À la mémoire de Monsieur Didier Burdin

L'objet de cette étude n'est pas inédit puisque nous l'avons déjà porté à la connaissance du public par deux brèves mentions en 2002 et en 2005¹. Il s'agit d'un coffre en granite que nous avons alors interprété comme un réceptacle de l'époque romaine ayant pu contenir des urnes cinéraires. Sans remettre en cause sa fonction funéraire, une enquête plus approfondie nous amène à préciser cette première interprétation et à en proposer une qui soit plus insolite, celle d'un sarcophage d'un chien de chasse.

En 2005, le coffre était visible au Conquet (Finistère) dans la cour de la propriété de M. Didier Burdin, membre de la Société archéologique du Finistère. Ayant bien conscience que le bas-relief de la face principale, déterminant pour comprendre la fonction du coffre, s'abîmait, son propriétaire a accepté de le mettre à l'abri et d'en faire don en 2007 au Musée départemental breton où il est désormais exposé².

Une origine et un contexte archéologique incertains

Selon le témoignage de M. Didier Burdin le coffre avait été donné à son père, M. Marcel Burdin, résidant 1, rue Aristide Briant au Conquet vers 1935-1936, par M. Charles Lansonneur, boucher dans la même commune. Celui-ci l'avait acquis d'un de ses fournisseurs de bestiaux, un agriculteur qui l'avait mis au jour dans un champ qu'il exploitait. Après nous avoir dit que cet agriculteur habitait la commune de Ploumoguier – d'où la référence à cette commune dans nos deux premières publications – M. Burdin a retrouvé dans les carnets de son père, à la date de 1936, un feuillet portant la mention suivante: «Le Deun, Kergesten à Plouarzel». Selon lui et son épouse, il ne peut s'agir que de l'inventeur du coffre. Notre enquête nous a permis de retrouver la trace du couple Le Deun qui tenait bien la ferme de Kergesten en 1936. Le couple est mort sans enfant, ce qui entraîne une rupture dans la chaîne des témoi-

* Maître de conférences d'histoire ancienne (e.r.), CRBC (EA 4451), UBO/ueb.

1. J.-Y. ÉVEILLARD, «Notice d'archéologie finistérienne (année 2002), Ploumoguier», *Bull. de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXI, 2002, p. 44-45. J.-Y. ÉVEILLARD et Y. MALIGORNE, «Typologie et décor des monuments funéraires de l'Armorique romaine», *Actes du VII^e colloque international sur les problèmes de l'art provincial romain*, Zagreb, 2005, p. 73-74.

2. Cette étude a suscité de l'intérêt et des aides à des degrés divers. À chacun nous exprimons notre gratitude : G. Antamoro, R. Bedon, M. et Mme D. Burdin, J. Chevillotte, G. Couix, G. Coulon, M.-H. Delavaud-Roux, P. Galliou, V. Huet, G. Koch, F. Labaune-Jean, Y. Maligorne, A. Rendic.

gnages oraux, M. Le Deun dans les années 1970, et son épouse, Marianne Le Deun, en 1992. On n'en sait pas plus sur les circonstances de la découverte. Est-ce au cours d'un labour ? Et le coffre avait-il été heurté par le soc de la charrue, ce qui pourrait expliquer les épaufrures qui sont visibles en plusieurs endroits, en particulier sur le rebord supérieur gauche ? Quoi qu'il en soit, son extraction du sol est en soi un indice assez probant pour une origine ancienne.

M. Burdin père entreposa le coffre à l'air libre, à l'arrière de sa maison du Conquet, où il l'utilisa comme bac à fleurs (fig. 1). C'est à cet endroit et avec cet usage que nous l'avons vu pour la première fois le 1^{er} septembre 2000. Ayant compris l'intérêt qu'il présentait, M. Burdin fils vida le réceptacle l'année suivante afin de permettre une observation de l'intérieur et envisagea de le mettre à l'abri. Nous avons dit que la destination finale fut le Musée départemental breton de Quimper et que le transfert eut lieu en 2007 (inv. 2007.17.1.)³.



Fig.1 : Le sarcophage de Plouarzel réutilisé comme bac à fleurs (cliché D. Burdin, vers 1970).

Pour un possible contexte archéologique, il convient de s'attarder sur le territoire de la commune de Plouarzel dans l'Antiquité (fig. 2). C'est aujourd'hui une vaste commune de 42,83 km² dans laquelle est enclavée celle de Lampaul-Plouarzel (4,04 km²) qui en a été détachée. Elle est distante de 10 km du Conquet, lieu de destination du coffre (13 km pour le lieu-dit Kerguesten situé au nord-ouest). Le territoire se présente comme un plateau granitique d'une altitude variant de 40 à 80 m, limité au nord par la ria de l'Aber-Ildut et à l'ouest par la mer. Les vestiges du second âge du Fer sont nombreux, témoignant d'une densité continue de population : environ 30 stèles funéraires anépigraphes dispersées sur tout le territoire⁴ – leur fabrication a été favorisée par l'abondance du granite qui affleure en boules

3. P. LE STUM, « Musée départemental breton. Une année d'enrichissement des collections (2007) », *Bull. de la Société archéologique du Finistère*, t.CXXXVI, 2007, p. 95.

4. M.-Y. DAIRE, P.-R. GIOT, *Les stèles de l'âge du fer du Léon*, Rennes, 1989, p. 47-49, et M.-Y. DAIRE, M. LE GOFFIC, « Les stèles du Léon. Un inventaire complémentaire... vingt ans après », *Bull. de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXVII, 2008-2009, p. 33-65.

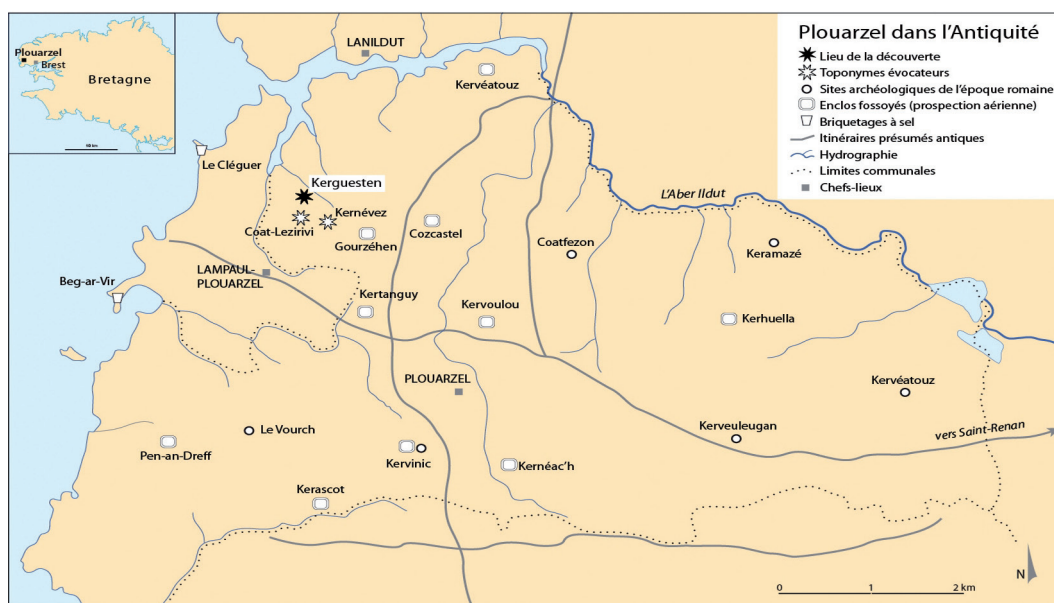


Fig. 2 : Plouarzel dans l'Antiquité (infographie G. Couix, UBO).

d'altération –, deux sites de briquetages pour l'obtention du sel marin (Beg-ar-Vir et Le Cléguer en Lampaul-Plouarzel)⁵, plusieurs enclos fossoyés repérés par prospection aérienne, se partageant vraisemblablement pour un bon nombre entre le second âge du Fer et l'époque romaine⁶. Peu avant 1998, la découverte de scories résultant de la réduction de la cassitérite près de Délé dans la partie est de la commune, a permis de démontrer que l'exploitation de l'étain alluvionnaire de la vallée de l'Aber-Ildut avait commencé dès les années 1400-1100 av. J.-C.⁷ Pour l'époque romaine, sept sites ont été identifiés par la présence de *tegulae* ou de céramiques⁸. La prospection au sol que nous avons effectuée aux alentours de Kerguesten n'a, à ce jour, rien donné, mais plusieurs toponymes dans le voisinage immédiat sont révélateurs d'une occupation ancienne pouvant remonter à l'Antiquité : Kernevez, équivalent breton du français La Villeneuve (*Villa Nova*), s'explique généralement par la succession avec un habitat antérieur disparu, et Coat-Lezirivi, lieu d'un manoir détruit, formé avec le vieux-breton *les*, « château ». Ajoutons que le site de briquetage à sel de la pointe du Cléguer distant de 1,250 km à vol d'oiseau a livré de la céramique commune des I^{er} et II^e siècles ap. J.-C.⁹ Tout ce territoire était parcouru par des itinéraires repérés par Hervé Kerebel, le plus important, semble-t-il, de direction nord-sud, longeant à distance le littoral après avoir franchi l'Aber-Ildut au premier point guéable¹⁰. Un petit taureau en bronze, que René Sanquer jugeait d'origine ibérique, découvert dans une couche de tourbe au large de l'embouchure de l'Aber-Ildut¹¹, et un statère d'or frappé dans la colonie grecque de Cyrène entre 322 et 315 av. J.-C.,

5. P. GOULETQUER, «Le briquetage de Beg-Ar-Vir, Lampaul-Plouarzel (Finistère)», *Annales de Bretagne*, t. LXXVI, n° 1, 1969, p. 137-147.

6. M.-Y. DAIRE, «Première campagne de prospection aérienne intensive en Léon», *BSAF*, t. CXX, 1991, p. 114, fig. 4 et 5, photos 5 et 6 ; M.-Y. DAIRE, «Une nouvelle campagne de prospection aérienne en Léon», *BSAF*, t. CXXII, 1993, p. 144-145, fig. 4, photo 5.

7. P.-R. GIOT, Y. LULZAC, «Datation de l'âge du bronze d'une exploitation de cassitérite dans le Finistère», *Bull. de la Soc. Préhistorique Française*, 95, n° 4, 1998, p. 598-601.

8. H. KEREBEL, *Microtoponymie et prospections archéologiques dans la pointe sud-ouest du Léon*, Mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1988, 238 p., et P. GALLIOU, *Carte archéologique de la Gaule. Le Finistère 29*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 2010, p. 327-328.

9. L. PAPE, *La civitas des Osismes à l'époque romaine*, Paris, 1978, p. 122-123.

10. H. KEREBEL, *op. cit.*, p. 143-153 et fig. 30.

11. P. GALLIOU, «Les bronzes figurés antiques découverts dans le Finistère. I. Statues et statuettes», *BSAF*, t. CXXXIX, 2011, p. 210.

ramené avec du goémon à quelques kilomètres plus au nord¹², rappellent que la voie maritime qui longe cette côte connaissait depuis plusieurs siècles des navigations lointaines.

À quelques kilomètres près nous n'avons donc pas de complète certitude sur le lieu de la découverte ; ce qui est en définitive secondaire, deux faits importants étant assurés : la découverte du coffre lors d'un labour et son origine locale que certifie l'identification du matériau.

Description du coffre

Le coffre a été taillé dans un granite à grain fin-moyen, à deux micas, avec présence très localisée de feldspaths porphyroïdes. Cette roche appelée « granite de Saint-Renan » affleure dans la partie sud de la commune de Plouarzel (expertise Louis Chauris), nécessitant un transport de trois à quatre kilomètres, d'où l'on peut conclure cependant à une fabrication locale. C'est un matériau qui s'altère et s'effrite assez rapidement à l'air libre, ce qui est immédiatement vérifiable à la perte de relief constatée entre les photos anciennes (années 1970) et les photos récentes. Plusieurs diaclases sont visibles.

L'état de conservation de l'ensemble peut être qualifié de moyen. Outre l'altération signalée du matériau, le coffre présente d'assez nombreuses épaufrures. Une restauration au ciment sur le sommet du petit côté gauche a été opérée lors de son utilisation comme jardinière. La forme est celle d'un parallélépipède rectangle régulier aux parois verticales parfaitement dressées. Les dimensions sont les suivantes :

Longueur : 0,95 m.

Largeur : 0,51 m.

Hauteur : 0,46 m.

Des variations de 1 à 4 cm de ces dimensions peuvent être observées suivant les endroits, résultant des détériorations subies, mais peut-être aussi de certaines irrégularités originelles.

L'épaisseur des parois est de 0,10 m, celle du fond de 0,15 m. Le fond n'est pas plat mais incurvé et les angles rentrants sont arrondis (fig. 3). Il est percé à l'arrière d'un trou de bonde. Il aurait pu s'agir d'une perforation pour permettre l'écoulement des jus de décomposition comme on en voit parfois au fond des sarcophages ayant contenu des restes humains, ou plus simplement, et plus vraisemblablement, d'un trou pour l'écoulement de l'eau lors de la réutilisation comme bac à fleurs. C'est en effet le seul endroit où subsistent des traces d'outil (aiguille), indice probable d'un travail plus récent. Le coffre comportait certainement un couvercle, soit plat soit en forme de toit à double pente, qui est disparu. L'absence de partie saillante aménagée sur le bord supérieur n'est pas déterminante pour la forme du couvercle.

La face arrière est unie (fig. 4). Le bord supérieur s'affaisse à gauche. Il s'est produit une perte de matériau dans la partie centrale, près de l'orifice de la bonde ainsi que dans l'angle inférieur droit.

Le petit côté gauche est délimité par deux bandeaux en relief : au sommet (largeur : 0,09 m) et à la base (largeur : 0,11 m) (fig. 5). Celui situé en haut est en partie disparu, conséquence d'un choc, et a été sommairement restauré au ciment. L'angle inférieur gauche est également endommagé. Au centre du côté, on distingue une importante inclusion de feldspath qui aurait empêché toute tentative de gravure ou de sculpture.

Le petit côté droit est délimité par trois bandeaux : au sommet (largeur : 0,07 m), à la base (largeur : 0,09 m), et un bandeau vertical à l'arrière (largeur : 0,11 m) (fig. 6). Le bandeau supérieur est chanfreiné. Le côté est épaufré en haut, à gauche et à droite. Peut-on fournir une explication à cette disparité (disposition des bandeaux) entre les deux petits côtés ? A-t-on voulu mettre en valeur le côté droit et pour quelle raison ? Les trois bandeaux pourraient faire penser à la délimitation d'un champ épigraphique, mais il ne subsiste aucune trace de lettre.

12. P. GALLIOU, *CAG 29, op. cit.*, p. 229.



Fig. 3 : Le sarcophage : vue plongeante (vues 3 à 10 : clichés S. Goarin, Musée départemental breton, Quimper).



Fig. 4 : Le sarcophage : face postérieure.

La face avant est également encadrée par deux bandeaux : celui du haut (largeur : 0,10 m, compris le chanfrein qui le raccorde au fond), épauffré dans sa partie gauche, celui du bas (largeur : 0,09 m) s'amincissant et disparaissant à droite (fig. 7). Entre les deux, a été sculpté un motif en bas relief qui est déterminant pour tenter de cerner la fonction de ce coffre. Les observations ont été faites sur la pierre, sur des photographies récentes en éclairage rasant et sur des photographies anciennes, dont un détail pris sur une photographie de 1936, soit peu après l'acquisition du coffre (fig. 8 et 9). On reconnaît un grand animal, sans aucun doute un chien (longueur : 0,59 m ; hauteur : 0,23 m), la tête inclinée vers une masse désormais informe. Du chien, on distingue le museau effilé, la gueule entr'ouverte, les oreilles couchées



Fig. 5 : Le sarcophage : petit côté gauche.



Fig. 6 : Le sarcophage : petit côté droit.



Fig. 7 : Le sarcophage : face antérieure.

mais dépassant légèrement du crâne, le corps allongé, les pattes antérieures tendues, le sexe mâle sous le ventre, les pattes postérieures décalées l'une par rapport à l'autre, la queue tombante et se relevant à son extrémité. Par ce dernier élément, on mesure nettement l'effet de l'érosion de la pierre entre les photos des années 1970, où il est parfaitement distinct, et les photos récentes, où il est en grande partie effacé. Si la tête et la queue semblent s'inscrire dans un plan légèrement différent de celui du corps, ce dernier est assez plat et manque de volume. Un détail de la photo de 1936 (fig. 9), quoique flou, permet de mieux distinguer le galbe de la tête : le museau, le front, l'oreille débordant du crâne. Des précisions sur le pelage, la musculature, les tendons ou la présence d'un collier, comme celles qui sont habituellement données pour les chiens des sarcophages en marbre à scènes cynégétiques ne sont pas perceptibles (voir fig. 11) Peut-être n'ont-elles jamais existé, le matériau plutôt ingrat ne permettant pas



Fig. 8 : Détail du chien.

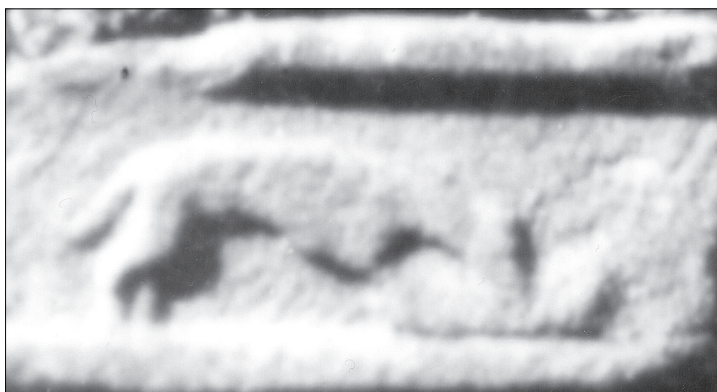


Fig. 9 : Détail d'une photographie de 1936 (cliché D. Burdin).



Fig. 10 : Détail du petit animal.

un fini aussi poussé que dans le marbre ou le calcaire. Les dimensions intérieures du coffre (longueur : 0,75 m) laisseraient penser à un chien de taille moyenne mais son corps a pu être disposé en position ramassée et sa tête repliée à l'intérieur du réceptacle. L'« objet » vers lequel il se penche et l'action qu'il exerce sont aujourd'hui difficiles à reconnaître (fig. 10). On aurait pu penser à une mangeoire, mais en toute logique, le rebord aurait dû cacher le museau du chien et, d'autre part, ses pattes antérieures sont anormalement arc-boutées pour ce type d'action. Il s'agit vraisemblablement d'un petit animal renversé sur le dos et saisi sous le ventre (longueur : 0,31 m ; hauteur maximum à droite : 0,12 m). On distingue à droite, sur certaines photos, un élément de forme allongée avec une fente au milieu qui rappelle le groin d'un sanglier. Si c'est bien cela, on aurait affaire soit à un marcassin – mais il semble cependant sous dimensionné –, soit à une bête adulte conventionnellement représentée selon une taille inférieure à celle du chien. Dans les scènes de chasse au sanglier, les attaques frontales ou par l'arrière sont les plus fréquentes, mais il en existe aussi où l'animal est pris à la gorge comme ici (fig. 11). Compte tenu du mauvais état de conservation du relief et d'une reproduction du modèle dont la fidélité ne peut évidemment être appréciée, la tentative de retrouver l'espèce canine peut sembler aléatoire. Plusieurs caractéristiques morphologiques indéniables autorisent cependant une approche. Ce sont : un long corps, une tête allongée et un museau effilé, un cou puissant, une hauteur sur pattes moyenne, une queue longue. Dans la liste des chiens de chasse que fournit J.M.C. Toynbee, c'est une espèce d'origine britannique, vantée par plusieurs auteurs antiques (Strabon, Oppien, Nemesien), qui pourrait le mieux convenir¹³. Mais Jacques Aymard, plus précis, note que les données des auteurs antiques sont contradictoires et que les *canes britanni* englobent en réalité plusieurs races¹⁴. L'ouvrage de Toynbee présente trois statuette d'excellente qualité d'un de ces animaux qui semble relativement proche du nôtre¹⁵.

Au total, nous avons une organisation tout à fait classique pour un sarcophage antique, destiné à être vu de face : une face principale avec un décor en relief, deux petits côtés avec des ornements simplifiés, et une face arrière aveugle et lisse¹⁶. Une telle organisation ne se justifie pas pour un autre usage du coffre. On peut même faire le rapprochement avec ce que Vassili Gaggadis-Robin appelle pour les sarcophages païens d'Arles les « sarcophages à moulure », à cette différence près qu'à Arles les moulures encadrent les quatre côtés de chacune des faces¹⁷ (fig. 12).

Le bas-relief est à replacer dans le contexte de la sculpture et plus généralement du travail de la pierre aux périodes anciennes dans cette partie nord-ouest de la Bretagne. Alors qu'au second âge du Fer les stèles funéraires géométriquement façonnées sont très nombreuses¹⁸, le contraste est grand avec la pauvreté de l'époque gallo-romaine. Pour l'architecture, on ne connaît qu'une base et un chapiteau toscans dans l'agglomération secondaire de *Vorganium*-Kérilien en Plouneventer¹⁹. La sculpture figurée n'est pas mieux représentée avec seulement le dieu de la fécondité de Plougastel-Daoulas dans un autre matériau que le granite, le kersanton²⁰, une sculpture très fruste et mal datée à Plabennec²¹, et plus éloigné dans l'espace (66 km), à Roscoff, une statuette, aujourd'hui disparue, d'un personnage tenant

13. J.M.C. TOYNBEE, *Animals in Roman Life and Art*, Johns Hopkins Paperbacks edition, Londres 1996, p. 104-105.

14. J. AYMARD, *Essai sur les chasses romaines des origines à la fin du siècle des Antonins*, E. de Boccard, Paris, 1951, p. 268-270.

15. J.M.C. TOYNBEE, *op. cit.*, fig. 44, 46, 47.

16. Parmi les études récentes sur les sarcophages, voir V. GAGGADIS-ROBIN, *Les sarcophages païens du musée de l'Arles antique*, Éd. du Musée de l'Arles et de la Provence antiques, 2005, 332 p.

17. V. GAGGADIS-ROBIN, *op. cit.*, p. 234-235. Voir aussi « Un sarcophage d'Apamée », in G. KOCH, H. SICHTERMANN, *Römische Sarkophage*, Munich, 1982, 573.

18. M.-Y. DAIRE, P.-R. GIOT, *Les stèles de l'âge du Fer du Léon*, Rennes, 1989, 105 p.

19. Y. MALIGORNE, *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, PUR, 2006, p. 199.

20. J.-Y. ÉVEILLARD, D. LAURENT, Y.-P. CASTEL, « Un dieu antique de la fécondité à Plougastel-Daoulas », *Bul. de la Soc. Arch. du Finistère*, t. 105, 1977, p. 71-92.

21. R. SANQUER, « Chronique d'archéologie antique et médiévale, Plabennec », *Bul. de la Soc. Arch. du Finistère*, t. 106, 1978, p. 64-65.

un oiseau²². Cette pauvreté tranche avec la partie sud du département comprise entre Douarnenez et Quimper qui, sans être pléthorique, est nettement plus riche²³. Le coffre de Plouarzel fait donc figure d'œuvre isolée. Le travail, d'une qualité qu'on peut qualifier de moyenne, témoigne néanmoins du savoir-faire indéniable de son auteur. Celui-ci s'est-il contenté de suivre son inspiration pour représenter un chien attaquant un animal, comme on le lui avait commandé, ou a-t-il reproduit un modèle, sachant que des scènes cynégétiques assez semblables se retrouvent ailleurs dans le monde romain ?



Fig. 11 : Attaque d'un sanglier par un chien sur un sarcophage d'Arles (V. Gaggadis-Robin, *Les sarcophages païens du musée de l'Arles antique*, 2005, p. 110).



Fig. 12 : Sarcophage dit « à moulures » (V. Gaggadis-Robin, *ibidem*, p. 234).

22. P. GALLIOU, *Carte Archéologique de la Gaule. Le Finistère 29*, Paris, 2010, p. 403.

23. J.-Y. ÉVEILLARD, « Sur quelques aspects originaux de la sculpture sur pierre en Armorique romaine », *Regards sur l'Armorique romaine* (dir. C. Vendries), *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 105, 1998/2, p. 71-86.

Interprétation : le sarcophage d'un chien de chasse

La destination funéraire du coffre de Plouarzel nous ayant paru d'emblée probable, ce sont ses dimensions inférieures à celles d'un sarcophage de taille habituelle qui nous ont amené, dans un premier temps, à y voir un réceptacle ayant contenu des urnes cinéraires. Aucune pièce semblable n'a été à ce jour signalée en Bretagne²⁴, et elles sont plutôt rares dans l'ensemble de la Gaule (on comparera, par exemple, avec le coffre de Sisteron de dimensions très voisines de celles du nôtre²⁵). Un rapprochement avec les nombreuses auges cinéraires parallélépipédiques en marbre des Pyrénées centrales n'a pas de valeur²⁶. On a affaire dans ce cas à une production originale très localisée, possédant ses caractères morphologiques propres, la plupart de ces auges étant sensiblement plus hautes que larges. On aurait pu penser aussi que les dimensions réduites du coffre de Plouarzel pouvaient convenir à un sarcophage d'enfant. On comparera, par exemple, avec le sarcophage en calcaire trouvé à Bourges en 1908 (longueur : 1,39 m)²⁷. Mais à Plouarzel, le motif de la face antérieure qui met clairement en valeur un chien de chasse aurait été peu adapté à un enfant. Les monuments funéraires qui veulent attirer l'attention sur les liens d'affection ayant existé entre un animal, généralement chien ou chat, et son jeune maître disparu, représente celui-ci tenant l'animal dans ses bras, comme sur l'émouvante stèle du petit Laetus serrant son chat contre sa poitrine, au Musée d'Aquitaine de Bordeaux²⁸. Nous devons reconnaître que le choix d'un adulte, pour lequel nous avons d'abord opté, si fêru de chasse que fût ce personnage, de faire figurer isolément sur son monument funéraire l'un de ses chiens favoris ne nous semblait pas non plus totalement satisfaisant. Comme le fait remarquer Dominique Tardy, les scènes cynégétiques qui ornent les sépultures des riches propriétaires fonciers, sarcophages ou coffres comme celui, monumental il faut le noter, du mausolée des Cars (Corrèze), mettent toujours en exergue la bravoure du chasseur. Dans la chasse au sanglier, une composition centrale présente invariablement pour thème le corps à corps décisif entre le chasseur et la bête assaillie par les chiens²⁹. C'est donc la découverte de l'existence de sépultures et de monuments funéraires destinés à des animaux qui nous a amené à réviser notre interprétation.

Afin d'éviter toute confusion, il est important de distinguer deux pratiques attestées dans le monde antique : celle où l'animal est immolé lors de la cérémonie des funérailles afin d'accompagner son maître défunt dans l'au-delà et de continuer à le servir, et celle où l'animal aimé meurt de « mort naturelle » et se voit honoré d'une sépulture à l'image de celle des humains. Le premier cas de figure est attesté anciennement dans des régions très diverses du futur monde romain. Des crânes de chien ont été retrouvés près du squelette du roi Straton dans un sarcophage de la nécropole de Sidon³⁰. En Occident, César se fait l'écho de cette coutume pour la Gaule : « *Les funérailles eu égard à la civilisation des Gaulois, sont magnifiques et somptueuses ; tout ce qu'on pense que le défunt a chéri pendant sa vie est porté au bûcher, même les animaux* » (*De Bello Gallico*, VI, XIX). Plusieurs découvertes archéologiques confirment ses dires. À Amiens, on a signalé dans une urne, les ossements de deux petits chiens mêlés aux cendres d'un homme³¹. Un autre exemple est celui d'un chien dans la tombe 5 de la nécropole de Tartigny (Oise)³². Dans le Finistère, à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon, à la fin du XIX^e fut mise au jour

24. P. GALLIOU, *Les tombes romaines d'Armorique*, DAF n° 17, Paris, 1989, 204 p.

25. *La mort des notables en Gaule romaine, catalogue d'exposition*, éd. C. Landes et alii, Lattes, 2002, p. 222-223, fig. 64.

26. R. SABLAYROLLES, A. BEYRIE, *Carte archéologique de la Gaule. Le Comminges (Hte-Garonne, 31/2)*, Paris, 2006, p. 188-189. A. LAURENS, *Les mentalités des populations d'Aquitaine à l'époque romaine : le témoignage des monuments funéraires décorés et/ou inscrits*, thèse de doctorat, Pau, 1998, 639 et 617 p.

27. G. COULON, *L'enfant en Gaule romaine*, Éditions Errance, 2004, p. 164-166.

28. E. ESPERANDIEU, *Recueil des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Paris, 1911, t. I, n° 1193. G. COULON, *op. cit.*, p. 104-105.

29. *La mort des notables, op. cit.*, p. 220-221.

30. G. LAFAYE, article « Venatio », in Ch. DAREMBERG et E. SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Graz, 1963, p. 688, note 1.

31. F. CUMONT, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, 1966, p. 509 (addition p. 405).

32. P. MENIEL, *Chasse et élevage chez les Gaulois*, Éd. Errance, Paris, 1987, p. 30.

la tombe à inhumation d'un jeune homme datable de la fin de La Tène³³. Parmi l'abondant matériel, dont deux lances et un poignard, on note la présence de parties de bois de cerf et d'un squelette de chien aux pieds. La pratique d'immoler des animaux domestiques, généralement chevaux et chiens, et de les associer à la dépouille de leur maître, perdura à l'époque historique. Pour la Gaule, elle est attestée dans des tombes du Vallon de Carrière à Saintes (Charente), de Courroux (Suisse), dans un cimetière militaire du Bas-Empire à Oudenbourg (Belgique)³⁴. Elle est restée très vivace chez les nobles de l'ethnie celte des Eravisques en Pannonie hongroise. Dans leurs riches sépultures sous tumulus, on trouve fréquemment le cheval de selle ainsi que le chien de chasse mis à mort pendant la cérémonie funéraire³⁵. À Rome même, à la mort du jeune fils de l'orateur Régulus (fin I^{er} s.), on sacrifia la nombreuse ménagerie que son père lui avait offerte : oiseaux de toutes sortes, poneys, des grands et des petits chiens (Pline, *Epist.*, IV, 2, 3).

C'est à la seconde pratique, celle de sépultures propres aux animaux domestiques et indépendantes de celles de leur maître que doit se rattacher le coffre de Plouarzel. Lorsque des monuments funéraires sont consacrés, il s'agit soit de stèles anépigraphes³⁶, soit de stèles épigraphiques, celles-ci présentant l'avantage de fournir des informations précieuses sur les animaux eux-mêmes et l'affection que leur portait leur maître³⁷. L'épithaphe de la chienne Mya à Auch (Gers) est célèbre (*CIL*, XIII, 488) : «... Quel péché Mya que tu sois morte. Un grand tombeau te recouvre maintenant, corps sans conscience³⁸.» La chienne de chasse Lydia que loue Martial (*Épigrammes*, XI, 69) n'est pas sans faire penser au chien de chasse de Plouarzel : «Chasseuse, élevée par la main de ceux qui président aux jeux de l'amphithéâtre, intrépide au sein des forêts, caressante à la maison... ce n'est point la vieillesse ni la décrépitude qui m'ont fait mourir, c'est par la dent foudroyante d'un sanglier écumant que j'ai reçu la mort³⁹.» Aussi surprenants que puissent parfois paraître pour un moderne les honneurs funéraires rendus par les Romains à leurs animaux familiers, habituellement chiens et chevaux avons-nous dit, l'extraordinaire stèle du petit cochon tué par la roue d'un char à Édessa en Macédoine dépasse tout ce qu'on pourrait attendre : «Cochon aimé de tous, jeune quadrupède, je repose ici après avoir quitté la terre de Dalmatie...⁴⁰»

Les plus intéressants pour notre propos sont les monuments qui associent à l'épithaphe le bas-relief d'un chien, soit chien de compagnie, soit chien de chasse. Une stèle du II^e siècle après J.-C. trouvée à Mytilène (au musée archéologique d'Istanbul) représente la chienne Parthénopé sur une *kliné* (fig. 13). Dans l'épithaphe de six lignes, le maître lui exprime sa gratitude pour le plaisir qu'elle lui a donné et ajoute qu'il sera éternellement son voisin, ce qui signifie que sa propre sépulture sera placée à côté de celle de l'animal (*JG* XII, 2, 459)⁴¹. Sur une autre stèle provenant de Pergame (III^e siècle ap. J.-C. ; à la Galerie Nationale d'Oslo) trône un puissant molosse nommé Philokynégos («qui aime la chasse») (fig. 14) : «Mon nom est Philokynégos... Comme tel je bondis avec mes pattes sur l'animal sauvage» (*CIG*, 3559)⁴². Yvan Maligorne nous a fait connaître un troisième monument dont le bas-relief offre le plus de ressemblance avec celui de Plouarzel. Il s'agit d'une stèle en marbre encastrée dans le mur d'une maison de la Via del Portico di Ottavia à Rome (fig. 15). L'épithaphe en grec en quatre lignes dit

33. P. GALLIOU, *Carte archéologique de la Gaule. Le Finistère*. 29, Paris, 2010, p. 420-421.

34. S. LEPETZ, «Les animaux dans les pratiques funéraires», *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial 12, 1996, p. 148-153 (p. 149).

35. *Romains de Hongrie. I^{er}-IV^e siècles après J.C.*, Catalogue de l'exposition du Musée de la civilisation gallo-romaine, Lyon, 2001, p. 34-35.

36. À Narbonne : ESPERANDIEU, T. I, n^{os} 770, 773.

37. E. GALLETIER, *Étude sur la poésie funéraire romaine d'après les inscriptions*, Paris, Hachette, 1922, p. 329-333 ; E. WOLFF, *La poésie funéraire épigraphique à Rome*, PUR, 2000, p. 96-97.

38. C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, 1964, t. VI, p. 146.

39. E. WOLFF, *op. cit.*, p. 135-136.

40. F. CHAMOIX, «L'épithaphe du cochon d'Édesse», in *Mélanges de philosophie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à Pierre Boyancé*, Rome, 1974, p. 153-162.

41. S. ROGGE, «Ewig unvergessen. Ein Sarcophag für einen Hund im Athener Nationalmuseum», in T. MATTERN-D. KOROL (ed.) *Munus, Festschrift für H. Wiegartz*, Munster, 2000, p. 241-264 (p. 256 ; pl. 60, 1).

42. S. ROGGE, *op. cit.* p. 250-251 ; pl. 60, 2.

ceci : « Gn(aios) Kanpaphios / à celui qui domine tout / le chien terrifiant/ en reconnaissance de sa noble mémoire » (déchiffrement et traduction Marie-Hélène Delavaud-Roux)⁴³. Le chien, de grande taille et aux crocs saillants, saisit par les oreilles en s'aidant de la patte antérieure droite ce qui semble être un lièvre.



Fig.13 : Stèle de la chienne Parthénopé de Mytilène (S. Rogge, *Ewig unvergessen...*, 2000, pl. 60,1).



Fig.14 : Stèle du chien Philokynégos de Pergame (S. Rogge, *ibidem*, pl. 60, 2).

43. La stèle a été placée avec d'autres reliefs antiques à 2,50 m de hauteur, dans la façade de la maison de Lorenzo Manilio, construite en 1468, aujourd'hui située aux numéros 1-2 de la Via del Portico di Ottavia. Nous n'avons pas retrouvé le texte de l'épithaphe dans les quatre volumes des *Inscriptions Grecques de la Ville Rome (IGUR)* publiées par L. Moretti.



Fig. 15 : Stèle d'un chien chasseur (Rome, via del Portico di Ottavia) (cliché Y. Maligorne).

Si l'usage d'incinérer des animaux domestiques et de leur consacrer une stèle, avec ou sans bas-relief, n'est pas chose très courante, celui de l'inhumation en sarcophage semble exceptionnel. C'est du moins ce qui ressort de notre enquête. Il n'est pas impossible toutefois que cet usage ait été moins rare qu'il y paraît, lesdits sarcophages n'ayant peut-être pas toujours été identifiés comme tels. Le professeur Guntram Koch nous a signalé un petit sarcophage en marbre conservé au Musée national d'Athènes (inv. 3783) où un chien sculpté en ronde bosse occupe la place habituelle du défunt sur un lit funéraire⁴⁴ (L. 0,45 ; l. 0,32 ; h. 0,50) (fig. 16). L'absence d'épithaphe associée ne permet pas d'être totalement affirmatif sur la destination de ce monument qui aurait pu contenir les cendres du propriétaire de l'animal, mais Sabine Rogge considère comme plus que probable qu'il s'agit des restes d'un chien. La même incertitude n'existe pas pour le chien Stéphanos, dont le sarcophage conservé au musée d'Antalya (inv. n° 016) provient de Termessos en Lycie (fig. 17)⁴⁵. Il a été découvert dans la partie sud de la nécropole E, à côté du sarcophage de sa maîtresse Aurélia Rodopé. La cuve en calcaire possède les dimensions suivantes : hauteur : 0,43 m ; longueur : 0,72 m ; largeur : 0,57 m, soit des dimensions proches de celles du coffre de Plouarzel qui est cependant plus long (0,95 m pour 0,72 m). Le bord supérieur présente une feuillure pour le calage du couvercle en bâtière. Les parois sont lisses, sans sculpture. Sur l'une d'elles,

44. S. ROGGE, *op. cit.*.

45. B. İPLIKCIOĞLU v.a., *Epigraphische Forschungen in Termessos und seinem Territorium I*, SB Wien 575 (1991), 39-42, Nr 22, Taf 15, 48-49. Nous remercions vivement le Professeur Guntram Koch pour l'intérêt qu'il a montré à cette étude et la documentation qu'il nous a fournie.

a été gravée une épitaphe de onze lignes en hexamètres, la dernière ligne disant : « Je suis le chien Stephanos, Rodopé a érigé pour moi ce tombeau. » Le nom de Stéphanos, c'est-à-dire « le couronné », pourrait évoquer une pratique équivalente à celle qu'Arrien rapporte aux chasses des Gaulois : « Une fois que chacun a offert les prémices des victimes à Artémis, ils banquettent et leurs chiens aussi ; ils couronnent les chiens ce jour-là pour montrer clairement que la fête est célébrée pour eux. » (*Traité de cynégétique*, 34). B. Iplikcioglu s'appuie sur l'onomastique de la dédicante pour proposer une date de fabrication postérieure à 212 de notre ère.



Fig. 16 : Sarcophage d'un chien au Musée national d'Athènes (S. Rogge, *ibidem*, pl. 58, 1).

Pour conclure sur la fonction du coffre de Plouarzel, un certain nombre d'éléments, que nous pensons probants, nous permettent d'avancer qu'il s'agit du sarcophage d'un chien de chasse de l'époque romaine. Rappelons-les. C'est d'abord sa découverte dans le sol lors d'un labour, donc dans un champ cultivé. C'est ensuite sa forme et ses dimensions proches des quelques pièces comparables connues. Un détail comme le chanfrein sous le rebord supérieur de la face principale est très significatif du soin apporté à la fabrication (fig. 7-8). C'est aussi le sujet du bas-relief de la même face, assez proche de celui de la stèle funéraire du chien de la Via del Portico di Ottavia à Rome. Enfin, nous n'avons jamais trouvé aux époques postérieures à l'Antiquité de récipient en granite, par exemple auge ou mangeoire pour les animaux, travaillé avec autant de recherche, avec lequel il puisse être confondu⁴⁶.

En Bretagne, une découverte archéologique récente ajoute un argument supplémentaire extrêmement précieux (renseignement oral Françoise Labaune-Jean). Lors de la campagne de fouilles de l'été 2011 à la villa de La Gare au Quiou (Côtes-d'Armor) (fouille programmée ; responsables Jean-Charles

46. Rien à voir par exemple avec le cas des nombreux coffres en granite de forme cylindrique ou polygonale du département du Morbihan. Ces objets qui ont été assimilés par certains à des urnes funéraires remontant à l'époque romaine sont en réalité des mortiers à piler le mil de l'époque moderne : Y. MALIGORNE, J.-Y. ÉVEILLARD, J.-F. SIMON, « Les coffres en pierre du sud Bretagne : pseudo-ossaria antiques et vrais pile-mil d'époque moderne », *Revue Archéologique de l'Ouest*, n° 22, 2005, p. 221-234.

Arramond et Christophe Requi, Inrap), a été mis au jour dans un angle de la cour principale, la tombe d'un chien. L'animal avait été inhumé en pleine terre. Un médaillon en terre cuite découpé dans une lampe à huile et représentant un chien avait été placé dans la tombe en guise d'offrande (fig. 18). Le contexte daté correspond probablement aux II^e-III^e siècles⁴⁷. Comme à Plouarzel, cette découverte témoigne de la relation privilégiée entre un maître de rang aristocratique et l'un de ses animaux favoris.



Fig. 17 : Sarcophage du chien Stéphanos de Termessos au musée d'Antalya, Turquie (cliché G. Koch).

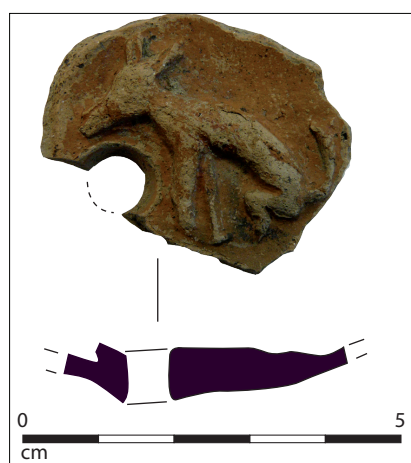


Fig. 18 : Médaillon en terre cuite de la tombe d'un chien à la villa du Quiou (Côtes-d'Armor) (infographie et cliché F. Labaune-Jean).

47. L'étude des ossements est en cours.

En l'absence de tout contexte archéologique de la découverte, on ne peut s'appuyer que sur des comparaisons pour avancer une date de fabrication pour le sarcophage de Plouarzel. La vraisemblance voudrait que la pratique d'inhumer des animaux en sarcophage aille de paire avec celle des humains, c'est-à-dire qu'elle ne saurait être antérieure dans notre région à la fin du second siècle de notre ère. Les dates proposées pour les deux exemples que nous avons cités sont le III^e ou le IV^e siècle.

L'arrière plan socio-économique

Bien que se présentant comme une œuvre unique et sans contexte apparent, le sarcophage de Plouarzel sous-entend tout un arrière-plan socio-économique qu'il est permis d'évoquer. En effet, sa fabrication ne peut être que le résultat de la commande passée à un artisan local par un grand propriétaire terrien qui s'adonnait à la chasse. Par ce geste, il a voulu exprimer sa reconnaissance et son affection pour l'un de ses chiens qui avait dû s'illustrer par sa vaillance.

Nous n'avons aucune information sur un mode de vie aristocratique dans le territoire de Plouarzel dans l'Antiquité. Il faut aller à 30 km au nord-est, à Saint-Frégant, et à 7 km de la mer, pour rencontrer une grande *villa* qui rappelle un tel standing⁴⁸. Les fresques du *balneum*, son décor de stuc, des réglettes et des plaquettes de marbre d'importation lointaine, une amphore à huile de Bétique, reflètent à la fois les goûts d'un riche propriétaire de l'époque sévérienne et son ouverture sur le monde extérieur. Le terroir de Plouarzel et les environs du hameau de Kerguesten auraient fort bien pu donner naissance à une *villa* comparable qui n'aurait pas manqué de ressources : l'agriculture, l'étain de la vallée de l'Aber Ildut, l'exploitation de la mer (pêche, récolte du sel), tandis qu'un chemin la reliant directement à un rentrant de la côte lui aurait offert un havre sûr ouvert sur la voie maritime de la Manche⁴⁹.

En ce qui concerne la chasse, il faudrait interroger l'archéozoologie afin de savoir si elle nous éclaire sur les espèces animales chassées en Bretagne. Mais aucun document n'évoque mieux l'ambiance d'une chasse aristocratique dans le nord-ouest de la Gaule au Bas-Empire que la grande mosaïque de Lillebonne (Seine-Maritime), s'agissant ici d'une chasse au cerf⁵⁰.

On peut penser que, comme à Termessos où Aurélia Rodopé avait fait placer le sarcophage de son chien Stéphanos près du sien, ou comme le stipule aussi l'inscription de la stèle de Mytilène, le maître de Plouarzel avait tenu à ce que son animal préféré lui tienne compagnie dans sa demeure éternelle. On ignore où était située celle-ci, dans un coin de sa propriété ou sur le passage d'une voie ? La Bretagne est particulièrement pauvre en monuments funéraires de grandes dimensions qui puissent être comparés à ceux du reste de la Gaule⁵¹. À partir des blocs architectoniques conservés sur place, en liaison avec une plate-forme maçonnée découverte à proximité, Yvan Maligorne a vraisemblablement identifié un tombeau-temple à Gouézec dans le centre-Finistère⁵². Le monument se dressait sur une éminence, à proximité d'une *villa*, dominant l'un des principaux points de franchissement de l'Aulne. Les sarcophages en pierre ayant contenu des restes humains sont également très rares. Un seul appartient avec certitude à l'époque romaine, à Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine). La cuve en granite portait l'inscription

48. R. SANQUER et P. GALLIOU, « Le château gallo-romain de Keradennec en Saint-Frégant (Finistère) (premiers résultats) », *Annales de Bretagne*, t. LXXVII, 1970, fasc. 1, p. 163-227 ; *Idem*, (campagnes de 1970 et 1971), *ibidem*, t. LXXIX, 1972, p. 167-214.

49. Sur la voie maritime, P. GALLIOU, J.-Y. ÉVEILLARD, « Voie maritime et voies terrestres dans la Bretagne romaine : une rencontre obligée », Actes du Congrès de Brest, *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. XC, 2012, p. 265-287.

50. J.-P. DARMON, *La mosaïque de Lillebonne*, Rouen, 1976 ; G. SENNEQUIER, *Les mosaïques romaines du musée départemental des Antiquités*, Rouen, Musées et monuments départementaux de la Seine-Maritime, 2002.

51. Voir les exemples donnés dans *La mort des notables en Gaule*, *op. cit.* : Lanuéjols, Sainte Mers les Oucines, etc.

52. Y. MALIGORNE, *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, PUR, Rennes, 2006, p. 105-106.

*M(ARCUS) SEVER(US)*⁵³. Les sarcophages en plomb sont plus fréquents (une vingtaine au total)⁵⁴ et sont datés du IV^e siècle de notre ère. Les plus nombreux sont parallélépipédiques et formés d'une seule feuille de plomb repliée, sans décor. Un sarcophage de ce type a été trouvé au XIX^e siècle à Kergonc en Bourg-Blanc (Finistère), soit à 20 km à l'est de Kerguesten. La découverte eut lieu à 300 m au nord de la voie Kerilien-Saint-Mathieu et le même site a livré un enfouissement monétaire des années 280 et d'importantes substructions⁵⁵. Ces différents éléments permettent d'imaginer dans quel milieu socio-économique et environnemental le sarcophage de Plouarzel a pu être fabriqué et exposé.

Conclusion

On mesure l'intérêt du sarcophage de Plouarzel que quelques circonstances favorables ont permis de sauver de la disparition. Il compte désormais parmi les pièces les plus originales de la salle consacrée à l'Antiquité dans le Musée départemental breton de Quimper. Sur un plan général qui est celui de l'histoire des mentalités, il atteste la volonté, de celui qui fut sans doute un aristocrate aisé, d'exprimer son attachement à un animal qui l'avait fidèlement servi et accompagné dans sa vie sur terre. Comme le fait remarquer J.M.C. Toynbee : « On ne saurait douter que l'amour que les Romains portaient à leurs animaux familiers, et en particulier à leurs chiens, ait été l'un des traits les plus attachants de leur caractère⁵⁶. » Une promenade dans les allées du cimetière des animaux à Asnières ou bien la pierre tombale en marbre d'une chienne dans le parc du château de Bouttemont (Ouilly-le Vicomte, Calvados) (fig. 19) permet de se rendre compte que cette belle et touchante coutume ne saurait s'éteindre.



Fig. 19 : Tombe d'une chienne, château de Bouttemont, Ouilly-le-Vicomte (Calvados) (cliché A.-Y. Éveillard).

53. P. GALLIOU, *Les tombes romaines d'Armorique*, DAF n° 17, 1989, p. 51 et p. 103.

54. P. GALLIOU, *op. cit.*, p. 52-54.

55. P. GALLIOU, *op. cit.*, p. 107.

56. J.M.C. TOYNBEE, "there can be no doubt that love for canine pets in particular was one of the most attractive features of the ancient Roman character", *op. cit.*, p. 109.